

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 04 JUILLET 2024

Délibération n°2024-07-23

L'an deux mille vingt-quatre et le 04 juillet, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Lupé, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

- Nombre de membres en exercice : 35
- Quorum : 18
- Nombre de membres présents : 28
- Nombre de votants : 32
- Date de la convocation : le 26 juin 2024

**Objet : Administration générale - Finances :  
Attribution d'une subvention pour l'AOP des rigottes**

**DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :**

LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL ( <i>Pouvoir de M. Yannick JARDIN</i> ), Mme Brigitte BARBIER, Mme Nathalie BÉAL, M. Jean-Baptiste PERRET -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC, M. Laurent CHAIZE, Mme Marcelle CHARBONNIER -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX ( <i>Pouvoir de Mme Agnès VORON</i> ), Mme Franceline COMAS, Mme Agnès VORON, M. Stéphane TARIN ( <i>Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE</i> ) -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI, Mme Sylvie GUISSSET -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON ( <i>Pouvoir de M. Cyrille GOEHRY</i> ).

**DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :**

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX
CHAVANAY :	M. Yannick JARDIN, ( <i>Pouvoir à M. Patrick MÉTRAL</i> ) -
CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY -
PÉLUSSIN :	M. Jean-François CHANAL ( <i>Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX</i> ), Mme Martine JAROUSSE ( <i>Pouvoir à M. Stéphane TARIN</i> ) -
VÉRIN :	M. Cyrille GOEHRY ( <i>Pouvoir à Mme Valérie PEYSSELON</i> ).

**DÉLÉGUÉS ABSENTS :**

PÉLUSSIN :	Mme Corine ALLIOD-KOERTGE.
------------	----------------------------

M. le Président informe que la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien est sollicitée pour l'attribution d'une subvention.

Lors de la séance du conseil communautaire du 30 mai 2024, il a été attribué une subvention de 2 000 € pour la Rigotte de Condrieu – Essais de fabrication à la fruitière « Les 4 fermes à Burdignes » + étude de marché.

Il s'avère que l'opération reste largement déficitaire d'environ 10 000 €. Augmenter de 1 000 €, la subvention permettrait de faire un effet levier auprès des autres financeurs.

Ainsi, il est proposé au conseil communautaire :

- D'augmenter la subvention à la Rigotte de Condrieu – Essais de fabrication à la fruitière « Les 4 fermes à Burdignes » + étude de marché de 1 000 €, la faisant passer à 3 000 € pour 2024,
- De prévoir les crédits au budget général.

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ**

- Approuve le versement de la subvention à la Rigotte de Condrieu – Essais de fabrication à la fruitière « Les 4 fermes à Burdignes » + étude de marché de 1 000 €, la faisant passer à 3 000 € pour 2024,
- Prévoit les crédits au budget général.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance



Valérie PEYSSELON